…sa donc! Son fils se lasserait vite d'une pareille liaison. *Les goûts, les habitudes* de cette faubourienne le choqueraient tôt ou tard.

—Qui sait? C'est peut-être déjà fait. Et puis, n'est-il pas capable de sacrifier ce caprice au repos de sa mère? Mais oui, cent fois oui! Peut-être y songe-t-il déjà? Peut-être, tandis qu'elle se désole, est-il encore là, à deux pas d'elle, dévoré de regrets, le pauvre enfant! et prêt à promettre, à jurer que c'est bien fini!

Grisée de cette subite espérance, elle retourne, elle court à son boudoir. Armand n'y est plus. Et, comme le domestique arrive, apportant les journaux du soir:

—M. Armand est donc sorti? demande-t-elle, espérant qu'on lui dira non, qu'il est encore là, qu'il vient de rentrer dans sa chambre.

—Oui, madame, lui répond la voix froide du laquais. M. Armand est sorti, il y a un quart d'heure.

Profondément découragée, Mme Bernard se laisse tomber alors sur sa chaise longue et s'abandonne au fil de sa tristesse. Il lui semble—et c'est une sensation presque physiquement douloureuse—que quelque chose s'est écroulé et brisé dans son cœur. Sur le panneau, devant elle, elle regarde machinalement son propre portrait en grande toilette de bal, que, pendant sa courte lune de miel, son mari a fait peindre autrefois par Dubufe. Et, dans le tableau baigné d'ombre, elle voit se dresser le spectre de sa jeunesse et de sa beauté. Pourquoi donc lui passe-t-il par la tête, ce prélude de cette valse de Strauss, qu'on jouait, le jour où son père l'a présentée au bal des Tuileries?…

Allons! du courage! Il faut secouer cet accablement, penser à autre chose. Elle fait sauter la bande d'un journal, le déplie, mais, sur la première page, un nom lui saute aux yeux, un nom qui la fait tressaillir.

Le colonel de Voris, qui est actuellement au Tonkin, où il commande une des colonnes du corps expéditionnaire, vient d'être nommé général, à la suite d'une série de brillants faits d'armes contre les Pavillons-Noirs.

M. de Voris! Comme elle a été dure pour ce noble soldat, pour ce parfait gentilhomme! Elle se rappelle sa longue fidélité, sa respectueuse attente. C'est le seul homme qui se soit autant approché de son cœur. Et pourtant, à cause d'Armand, elle l'a repoussé, exilé loin d'elle. Qu'est-il allé chercher sous ce climat meurtrier, dans cette guerre obscure et sans gloire? L'oubli, peut-être la mort. Un de ces jours—oh! c'est affreux!—elle apprendra que ce héros qui l'a tant aimée est mort là-bas dans les fétides marécages, lentement consumé par la fièvre, ou bien qu'il a été hideusement torturé et mutilé par les hommes jaunes. Et ce sera sa faute, à elle! Car c'est elle qui a désespéré M. de Voris, pour se dévouer toute à ce fils ingrat qui l'abandonne aujourd'hui.

Ah! cruel enfant!

Elle touche le fond de la mélancolie. Elle a laissé tomber le journal sur le tapis. Devant elle, dans la demi-obscurité qui le transfigure, le grand portrait la regarde avec des yeux tristes et sévères, semble pleurer sur elle et lui reprocher d'avoir ainsi perdu, gâché sa vie. Au dehors, la grande ville qui ne s'endort jamais pousse son éternel murmure. Et Mme Bernard revient encore à son idée fixe. A cette heure, quelque part dans le grand Paris, son fils est dans les bras d'une maîtresse, d'une femme qu'il aime mieux qu'elle. Et, se cachant tout à coup le visage dans ses mains, la pauvre mère pleure à chaudes larmes.

Hélas! hélas! C'est la loi de nature. Le petit oiseau a pris des forces, ses plumes ont poussé, ses ailes frémissent. Impatient de liberté, il se penche au bord du nid, et, malgré les petits cris de sa mère éperdue, il s'envole, il s'est envolé!

X.

Des jours, des semaines ont passé, et la douloureuse situation reste la même entre Mme Bernard et Armand.

En apparence, ils ont fait la paix. La seconde fois qu'elle l'a vu revenir vers elle, les bras ouverts, elle n'a pas eu le cœur de le repousser. Ils se donnent le baiser du matin et du soir. Mais, pour l'un comme pour l'autre, ce baiser est maintenant un supplice. Elle ne peut se défendre d'un frisson de répugnance au contact des lèvres de son fils, pourtant si fraîches sous la barbe légère. Elle croit y trouver, elle y trouve la goût des caresses de "l'autre," de cette femme qu'elle hait tant. Parfois, elle a besoin de se contenir pour ne pas s'essuyer la figure. Quant à lui, lorsqu'il embrasse sa mère, il ne sent plus la bonne et cordiale chaleur d'autrefois sur ce pâle visage, sur cette joue insensible qu'on lui présente d'un air contraint, presque résigné.

Mme Bernard ne parle plus à son fils de sa liaison. Elle ne prononce jamais le nom d'Henriette. Pourquoi? Par pudeur de femme, par fierté maternelle? Par politique aussi, peut-être. Elle craint d'irriter le jeune homme, d'augmenter encore la désunion qui s'est mise entre eux, elle estime plus sage de se taire, de prendre patience. Elle ne lui parle jamais de ses amours; mais il devine, il sait qu'elle ne pense qu'à cela, qu'elle y pense sans cesse, et dans les moindres paroles de sa mère il soupçonne un double sens, une allusion, croit découvrir une plainte ou une ironie.

Un moment est surtout pénible. C'est le soir après le dîner, à cette même heure où ils ont eu leur première explication. Mme Bernard s'assied à son éternelle tapisserie et, sans lever les yeux de son ouvrage, elle dit à Armand d'une voix étouffée, où il y a de la crainte et de la prière:

—Tu sors?…

Le plus souvent, il répond doucement:

—Non, maman.

Car il a espacé ses rendez-vous avec Henriette. Oui, il a eu ce courage. Il a donné pour raison à son humble amie, qui consent à tout, accepte tout, les études de droit négligées depuis quelque temps à cause d'elle, un examen à préparer. Mais Mme Bernard semble ne savoir aucun gré à son fils de cette concession, qu'il juge héroïque cependant, et elle a l'air de trouver tout simple qu'il reste au logis.

D'ailleurs, ils n'ont plus rien à se dire, ils échangent des paroles quelconques sur des choses insignifiantes. C'est un effort, une peine même, que cet entretien d'où la confiance est bannie.

Au bout d'une demi-heure, Armand finit par dire:

—Adieu, maman, je vais travailler.

Elle lui tend sa joue de marbre et il se retire, plein d'ennui, dans sa chambre.

Mais, comme Henriette est occupée tout le jour chez Paméla, il ne peut la voir que dans la soirée: et, bien des fois à la redoutable question: "Tu sors?" il est obligé de répondre "Oui". Sa mère pousse alors un soupir qui le crucifie, et il s'en va sachant qu'il la laisse solitaire et désolée et s'accusant d'être un mauvais fils.

Le pauvre enfant n'était qu'un amoureux. Dès qu'il arrivait au rendez-vous, dès qu'il apercevait Henriette accourant vers lui sous les arcades et souriant de loin,—ah! il faut bien le dire,—tout était oublié. Il ne vivait plus que pour les heures adorables qu'il passait auprès de sa jeune amie. Tout d'abord, pour ne pas l'inquiéter, il ne lui avait rien dit de son dissentiment avec sa mère. Mais deux amants vraiment épris peuvent-ils garder longtemps un secret l'un pour l'autre? Un jour qu'Armand avait le cœur trop gros, il confia tout à Henriette.

Elle fut consternée. Entre elle et Mme Bernard, la lutte lui semblait trop inégale. Elle se rappelait avec terreur cette mère imposante, cette belle dame aux yeux sévères, qu'elle avait offensée, après tout, et qui devait avoir tant de moyens de ramener son fils à l'obéissance et de la vaincre, elle, la pauvre petite. Certes, Armand protestait de sa constance, lui jurait de l'aimer toujours, malgré tous les obstacles. Néanmoins, il ne parlait jamais de sa mère qu'avec une grande tendresse, un respect profond. Elle aurait toujours sur lui beaucoup d'influence, finirait, un jour ou l'autre, par le décider à une rupture. A cette pensée, Henriette se sentait mourir. Ne plus voir Armand! le perdre! Mais ce serait, pour elle, comme si on éloignait le soleil!

Cependant elle cachait ses craintes, s'efforçait de ne jamais montrer à son amant qu'un visage joyeux. Puis, il était si bon, si aimant. Peu à peu, elle se rassura. Enfin, une épreuve décisive —l'absence—lui permit de mesurer l'étendue de son pouvoir sur le cœur d'Armand.

On était au commencement du mois d'août. L'étudiant venait de subir avec succès son deuxième examen de droit, et l'époque était venue où Mme Bernard des Vignes et son fils devaient, comme tous les ans, aller passer trois mois aux Trembleaux, propriété considérable qu'ils possédaient dans la Mayenne.

Les deux femmes attendaient avec anxiété l'heure de cette séparation. C'était pour la mère un motif d'espérance, pour la maîtresse un sujet d'inquiétude.

—S'il l'oubliait? songeait l'une dans une minute de sombre joie.

—S'il m'oubliait? se disait l'autre, le cœur soudain gonflé d'un sanglot.

Armand avait doucement préparé Henriette à ce départ. C'était aussi cruel, aussi dur pour lui que pour sa maîtresse de renoncer aux haltes délicieuses dans le réduit d'amour, aux chères promenades à deux dans l'hospitalière beauté des nuits d'étoiles. Et comme il serait long, cet exil! Mais le fils soumis ne pouvait se dispenser d'accompagner sa mère, et, après une soirée d'adieux où furent échangées d'ardentes promesses et versées de bien douces larmes, il dut partir.

Oh! comme elle s'ennuia, comme elle fut triste, la pauvre Henriette, dans ce Paris sec et brûlé de la canicule, aux rues presque vides, aux maisons muettes et aveugles! Qu'elle est monotone, qu'elle est fastidieuse, cette interminable journée de travail dans l'atelier à l'atmosphère de bain russe, où les ouvrières en sueur chantonnent ensemble, à demi voix, une bête et traînarde romance de café-concert! Aujourd'hui pourtant, la grisette n'a plus hâte de s'en aller, après le repas du soir. Personne ne l'attend sous les arcades. Où donc est son "chéri", à présent? Que fait-il? Pense-t-il à elle? Pour regagner sa demeure, elle prend encore par le plus long, par le chemin qu'elle suivait au bras d'Armand, par *leur* chemin. Mais il a perdu tout son charme. Elle les trouvait si beaux, naguère, dans le soleil couchant, le décor triomphal de la place de la Concorde, le grand fleuve en marche sous le pont monumental, la vaste esplanade dominée par le gigantesque casque d'or des Invalides! Ce n'est plus qu'une fatigue pour elle, maintenant, ce long chemin à faire.

A la nuit tombante, elle passe devant la maison où elle a vécu les seules belles heures de son existence. Elle s'arrête un instant, lève les yeux sur les volets fermés de *leur* chambre. Ah! les âmes du Purgatoire doivent avoir ce regard-là devant la porte close du Paradis! Il lui semble qu'il y a une éternité qu'Armand est parti, et cependant,—oui, elle compte sur ses doigts,—cela fait seulement huit jours. Quand remonteront-ils encore tous deux, en s'embrassant, l'escalier obscur? Quand s'enfermeront-ils à double tour dans "la chambre de l'officier supérieur", comme le disait Armand par plaisanterie, en répétant le mot de la logeuse? Quand reverra-t-elle le meuble de velours rouge, revêtu d'ornements au crochet, et le Galilée de la pendule qui indique une sphère terrestre de son doigt de zinc doré? Quand reconnaîtra-t-elle, sur la muraille, dans leurs cadres piqués des mouches, la *Veille d'Austerlitz* et les *Adieux de Fontainebleau*?

Puis, comme les becs de gaz s'allument, elle se remet en marche. Parfois, un jeune lieutenant en bourgeois, qui vient du côté de l'Ecole militaire et descend dans Paris en quête d'amour, ralentit le pas en croisant cette gentille Parisienne; mais, quand il voit ses yeux si tristes, il passe outre, sans tenter l'aventure. Et Henriette continue son chemin par les avenues désertes, où le souffle chaud du vent d'orage fait courir et voltiger autour d'elle les premières feuilles mortes si mélancoliques du précoce automne de Paris.

Elle s'étiolerait, elle finirait par tomber malade de chagrin, si, toutes les semaines, elle ne recevait une lettre d'Armand. Il ne peut la lui adresser chez elle, à cause de la vieille tante. Mais, chaque dimanche, Henriette, qui est libre ce jour-là, court chercher la lettre, sa chère lettre, à la poste restante, devant le Petit-Luxembourg, et va bien vite la lire dans le jardin. Ah! les calicots endimanchés qui se promènent de ce côté-là peuvent se montrer en riant cette jolie fille, absorbée dans sa lecture. Henriette se soucie bien d'eux. Marchant lentement sous les marronniers à demi dépouillés, le long des terrasses florentines, devant les reines de marbre, elle lit, elle relit vingt fois les quatre pages où l'absent bien-aimé a répandu toutes ses tendresses. C'est son soutien, son viatique, à la pauvre fille, cette lettre dont chaque mot lui caresse le cœur. Elle la gardera dans son corset, toute la semaine, elle la relira, chaque soir, avant de s'endormir.

La grosse affaire, par exemple, c'est de répondre. Du Luxembourg, Henriette retourne chez elle et, dans l'après-midi, pendant que la tante est aux vêpres, elle s'installe sur un coin de la table à manger, dispose le papier, la petite bouteille d'encre, choisit une plume neuve, la mouille entre ses lèvres, puis tombe dans une rêverie et ne sait que dire. Elle n'a plus tant de honte, à présent, de sa grosse écriture et de ses fautes d'orthographe. Armand lui a dit tant de fois qu'il les aimait, qu'il aimait tout ce qui venait d'elle! Mais, comme lui, elle ne saura jamais inventer ces jolis mots, ces mignonnes façons de dire: "Je t'aime!" Aussi les premières lignes de sa réponse sont toujours maladroites, embarrassées. Mais bientôt elle se laisse entraîner par son sentiment, elle écrit à son amoureux comme s'il était là, comme si elle lui parlait: et alors, au hasard de la plume, sans s'en douter, elle rencontre de saisissantes images, de charmantes trouvailles de style. Ainsi, — un jour, qu'elle veut rassurer Armand, qui, presque jaloux dans son exil, lui a demandé avec inquiétude: "Es-tu vraiment bien à moi?"—elle répond, éloquente de passion: "Je suis à toi, mon bien-aimé, comme un couteau que tu aurais dans ta poche, bon pour tuer un homme ou pour éplucher un fruit."

Comme elle serait heureuse si elle savait à quel point, là-bas, aux Trembleaux, Armand languit et souffre d'être privé d'elle! Car le fidèle enfant, lui aussi, compte les journées et les heures. C'est à cause d'Henriette qu'il s'isole, qu'il refuse autant que possible d'aller aux fêtes des châteaux voisins, où sa mère voudrait qu'il parût. C'est avec le souvenir de sa chère petite amie qu'il s'enferme dans la vieille bibliothèque et marche de long en large devant les rayons poudreux, où qu'il erre, pendant des après-midi entières, sous les hêtres solennels du grand parc. C'est parce que Henriette est loin qu'il n'aime plus ce beau paysage et cet ancien logis, qui lui rappellent pourtant les plus doux souvenirs de son enfance; c'est parce que Henriette est absente, que le gracieux château de la Renaissance, dont l'élégante façade se mire dans un étang où nagent deux cygnes, semble à Armand lugubre et morne comme une prison ceinte de fossés.

Quant à Mme Bernard des Vignes, elle est toujours malheureuse et troublée. Armand est pour elle plein d'égards, mais elle sent qu'il pense toujours à sa maîtresse, que cette séparation n'a rien changé à l'état de son cœur, que l'ennemie n'est pas vaincue. La mère jalouse en est désespérée. Plusieurs fois, en causant avec son fils, elle a essayé d'aborder de nouveau ce pénible sujet, d'y faire au moins allusion. Mais Armand s'est alors enfermé dans un silence respectueux et sournois, a seulement rougi et baissé les yeux.

Cependant Septembre a rempli les vergers de fruits mûrs. Les raisins se sont dorés sur les treilles. Octobre arrive avec ses brumes matinales. Il passe, il s'écoule. Déjà les arbres ont des feuilles jaunes. Puis, un matin, voici les pluies de la Toussaint, les pluies d'automne, lourdes et froides.

Mme Bernard n'a plus de raisons à donner à son fils pour le retenir davantage à la campagne. Les cours de l'Ecole de droit vont rouvrir. Il faut revenir à Paris, rentrer dans l'appartement du quai Malaquais.

Et, dès le lendemain du retour, la lutte recommence.

On vient de se lever de table. Mme Bernard s'assied à sa tapisserie.

—Tu sors?

—Oui, maman.

Son fils est toujours l'amant de cette Henriette!…Oh! comme elle la hait!

XI

Mais il s'agit bien d'amour aujourd'hui. Armand est malade, gravement malade! Armand est en péril de mort!

Cela lui a pris, six semaines après son retour à Paris. Mme Bernard se rappelle parfaitement que, depuis quelques jours, il avait l'air inquiet, excité. Il a commencé par se plaindre de migraine, par porter à chaque instant sa main à son front, comme s'il lui devenait par trop pesant.

—Qu'est-ce que tu as donc? lui disait sa mère effrayée. Tu as trop de couleurs … Je n'aime pas cela…. Ce n'est pas naturel.

Mais il répondait insoucieusement: "Bah! cela se passera", secouait sa belle chevelure comme pour chasser le mal, et, malgré les observations réitérées de sa mère, continuait à sortir le soir, pour aller retrouver cette Henriette,—oh! cette fille!—et cela par la boue humide, par le temps pourri de décembre.

Enfin, l'autre matin, — n'était-il pas encore rentré à plus de minuit, le malheureux enfant?—il a sonné Louis, le valet de chambre, dès le petit jour, et il lui a dit, en parlant avec effort:

—J'ai passé une mauvaise nuit… Je ne suis pas bien, décidément…. Allez chercher ma mère…. J'ai soif, j'ai la fièvre…. Oh! comme ma tête me fait mal!

Aussitôt prévenue, Mme Bernard a passé un peignoir à la hâte et est accourue auprès de son fils. Il avait le visage très rouge, le front brûlant, et il grelottait sous les couvertures, claquant des dents, secoué de continuels frissons.

La fièvre typhoïde! Si c'était la fièvre typhoïde! En ce moment, elle est à Paris, à l'état épidémique. Mme Bernard a lu cela dans les journaux, elle s'en souvient maintenant. Et l'affreuse maladie s'attaque surtout aux très jeunes gens, est particulièrement redoutable pour les personnes affaiblies. Si c'était cela! Seigneur, mon Dieu! Si c'était cela!

Mme Bernard se pend aux sonnettes. La maison est sens dessus dessous.

—Léontine! crie-t-elle à la vieille femme de charge qui arrive en boutonnant son corsage, Léontine, vite, sautez dans un fiacre!…. Allez chercher le docteur Forly. Qu'il vienne tout de suite, tout de suite!

Et elle reste là, impuissante, ne sachant que faire, regardant son fils qui se cache la tête dans l'oreiller et pousse de gros soupirs de souffrance.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, Léontine reparaît, suivie du médecin de la famille, qu'elle a eu la chance d'attraper juste au moment où il montait en voiture pour aller à son hôpital.

C'est un vieux praticien aux façons méthodiques et un peu surannées, qui écrit solennellement en tête de ses ordonnances: "Je conseille," et qui ne manque pas de terminer ses formules par les trois lettres cabalistiques M. S. A. (*misce secundum artem*). Mais il est fameux pour la sûreté de son diagnostic, pour son coup d'œil médical. Il s'assied auprès du lit en ôtant ses gants avec lenteur, tâte le pouls du malade, l'examine, l'interroge, puis il se lève, en déclarant d'une voix cordiale:

—J'en ai vu bien d'autres. Nous viendrons bien à bout de ça.

Mais sa bonne humeur sonne faux, et dès qu'il a tourné la tête, Mme Bernard a vu qu'il fronçait le sourcil. Haletante, elle l'entraîne dans la chambre voisine.

Oh! l'horreur! C'est bien ce qu'elle redoutait! C'est la fièvre typhoïde! Le vieux et prudent médecin est forcé de l'avouer à Mme Bernard, dans l'intérêt du malade, pour qu'on ne néglige aucune précaution. Et la maladie, ajoute-t-il, se déclare avec une extrême violence. Puis il rédige ses prescriptions et promet de revenir dans quelques heures.

Et depuis dix jours, dix épouvantables et mortels jours, la fièvre augmente, le malade s'affaiblit. Et le petit thermomètre que sa mère lui met d'heure en heure sous l'aisselle,—oh! le pauvre enfant! le moindre mouvement l'épuise! —l'impitoyable thermomètre marque toujours d'effrayants degrés de température. Trente-neuf! Quarante! Quarante et un! Et, au delà, ce sera la mort! Mais ces médecins sont donc tous des ânes bâtés! Ils ne peuvent donc rien! Jusqu'à ce docteur Forly, en qui Mme Bernard avait toute confiance! S'il se trompait, pourtant? S'il manquait de prudence—ou d'énergie? Il revient à présent plusieurs fois par jour, le docteur, et il a toujours l'air plus sombre, et il ordonne son éternel sulfate de quinine. Des doses énormes! Si c'était trop—ou pas assez? Ce traitement par les bains glacés dont on parle tant, qui a fait des miracles, à ce qu'il paraît, pourquoi le docteur Forly n'en essaye-t-il pas? Mme Bernard veut voir d'autres médecins, appeler au secours les célébrités, les grands guérisseurs.

Il en vient trois à la fois, enveloppés de lourdes pelisses, dans leurs coupés confortables. Et la mère en détresse veut voir luire l'éclair du génie dans leurs yeux fatigués, sur leurs faces mornes de savants; elle veut prendre confiance dans la grosse rosette de leur boutonnière, dans leurs titres ronflants de professeurs et d'académiciens, dans leurs noms connus de toute la France. Mais, dès qu'ils sont en présence du malade, elle épie et découvre sur leurs visages cette légère moue, cette grimace presque imperceptible, qu'elle connaît bien chez le docteur Forly et qui lui donne froid dans les os. Les médecins passent gravement au salon, pour se consulter entre eux, et, derrière la porte fermée, elle écoute, raide d'angoisse, le murmure confus de leurs voix. Sainte Vierge! si tout à l'heure ils pouvaient lui affirmer qu'Armand n'est pas en si grand péril, qu'ils répondent de sa vie! Ah! quelle joie! A en mourir! Mais non. Ils reparaissent avec leur air de sphynx, leur physionomie murée. Elle n'obtient d'eux que des phrases banales: "Il faut attendre…. Une réaction favorable peut se produire." Et quelques froides paroles d'espoir. Misère de misère! Est-ce que son fils va mourir?

Car il va plus mal, elle s'en aperçoit bien. Les accès de délire sont continuels. Dans cette chambre surchauffée et puant la pharmacie, Mme Bernard passe des journées de vingt-quatre heures, tenue toujours éveillée par l'épouvante, au chevet de ce lit, qui semble exhaler une vapeur de fièvre et dans lequel le malade s'agite et gémit faiblement. Les nuits surtout sont terribles. Courbée dans son fauteuil par la fatigue et la douleur, la pauvre femme tâche quelquefois de prier. Car, tout d'abord, devant son enfant en danger, la Corse avait retrouvé, au fond d'elle-même, toutes les dévotions italiennes de son enfance. A Saint-Thomas d'Aquin, on dit chaque jour plusieurs messes pour Armand, et Léontine court sans cesse à travers Paris pour faire brûler des cierges à tous les saints spéciaux, à tous les autels privilégiés. Mais vœux ni neuvaines n'ont donné aucun résultat, et Mme Bernard, qui, dans ce moment même, roule distraitement entre ses doigts un chapelet béni par le Pape, a le cœur soulevé de révolte et de blasphème.

Quelquefois, quand le malade s'apaise, c'est, dans la chambre funèbre, à peine éclairée par la lueur pâle de la veilleuse, un silence noir, épais, profond. Seule, la veille pendule de Saxe, sur la cheminée, fait entendre sa palpitation rapide. Tic-tac, tic-tac, tic-tac, tic-tac. Et, machinalement, Mme Bernard l'écoute. Comme le temps va vite! Comme elles courent, les secondes haletantes! Comme elles se précipitent! Et vers quel but inconnu? Tic tac, tic-tac, tic-tac. Quelle est donc l'heure fatale qu'elles ont tant de hâte d'atteindre? Tic-tac, tic-tac, tic-tac. Qui donc les attend au rendez-vous vers lequel elles galopent de ce train enragé? —Si c'était la mort?

Mais, brusquement, Mme Bernard s'est levée. Son fils vient de remuer un peu, il a fait entendre une plainte légère. Elle se penche sur lui, anxieuse, avec un geste qui le couve.

—Comment te sens-tu, mon petit Armand?…. As-tu soif, mon mignon?…. Que veux-tu?…. Dis, je t'en prie!….

Le malade au maigre visage, à la barbe sèche, aux narines pincées, ouvre alors ses yeux qui regardent sans voir, ses yeux démesurément agrandis par la fièvre, et, du fond de son délire, dans un murmure à peine distinct, dans une sorte de soupir où il y a encore de la tendresse, il exhale un nom de femme:

—Henriette!

Mme Bernard étouffe un cri de fureur. Henriette! Il pense encore à cette Henriette! Il la revoit dans ses cauchemars, il l'appelle dans son agonie! Mais s'il meurt, c'est elle qui en sera cause. Oui, c'est elle, la débaucheuse, la libertine, qui s'est emparée de ce misérable enfant par les sens, qui l'a mis en folie, épuisé d'amour, et qui l'a livré sans force, éreinté, vidé, à la peste qui passait! Les médecins l'ont déclaré. La maladie a trouvé chez Armand un terrain trop favorable. Il était anémié, exsangue quand il a pris cette fièvre. Sans cela, il serait déjà en convalescence, guéri, sauvé! Et elle, la mère, il faut qu'elle entende son fils moribond appeler cette Henriette! N'est-ce pas à faire bouillir le sang? Oh! la fille maudite! Oh! la chienne qui lui a tué son enfant!

XII.

Cependant les amis de la famille Bernard des Vignes ont eu connaissance de la maladie d'Armand. Un groupe important de la société parisienne, le monde du second empire, où Mme Bernard est fort estimée et respectée, s'est ému de la triste nouvelle et s'empresse de faire parvenir ses témoignages de sympathie. A chaque instant, des voitures s'arrêtent devant la maison du quai Malaquais. Le valet de pied saute lestement du siège, entre chez le concierge, demande des nouvelles et dépose une carte.

La belle maison datant du siècle dernier, où demeurent les Bernard, n'est pas pourvue, comme c'est la mode aujourd'hui, d'une espèce de régisseur insolent, qui lit le journal et se chauffe les tibias dans un salon à vitrine, où triomphent le chêne sculpté du faubourg Saint-Antoine et les turqueries au rabais du *Bon Marché*. Elle se contente d'une loge du "vieux jeu," où se bombe, au fond d'une alcôve, l'édredon rouge d'un lit conjugal et que parfument, deux fois par jour, des préparations culinaires dont l'oignon est certainement la base. La concierge, la mère Renouf, est en parfaite harmonie avec l'apparence intime et patriarcale de son habitation. Cette grosse maman sur le retour de l'âge, dont le mari, garçon de bureau dans un ministère, cire les escaliers tous les samedis, est presque toujours seule à garder la maison et, pour charmer l'ennui de ses fonctions sédentaires, elle élève et soigne avec amour, dans une cage accrochée, le jour, près de la porte de la loge et, la nuit, au-dessus du poêle, plusieurs dynasties gazouillantes de canaris et de chardonnerets.

Aux personnes, maîtres ou domestiques, qui viennent s'informer auprès d'elle de l'état d'Armand Bernard, la mère Renouf ne se borne pas à communiquer le bulletin médical, ainsi que le feraient, avec une réserve diplomatique, les hautains fonctionnaires, les portiers-gentilshommes de l'avenue de l'Opéra ou du boulevard Haussmann. Mais, bavarde et sensible, elle corrige la sécheresse de ce document par quelques réflexions de son cru et s'attendrit, en style de concierge, sur les anxiétés maternelles de Mme Bernard et sur les souffrances du jeune et intéressant malade.

C'est dans la loge de la mère Renouf que, tous les soirs, en sortant de l'atelier, Henriette vient chercher des nouvelles d'Armand.

La dernière fois qu'elle l'a vu, il était déjà très souffrant et il l'a laissée fort préoccupée, en promettant de lui écrire dès le lendemain. Mais un jour a passé, puis un autre, sans qu'elle ait vu arriver la lettre attendue. Cruellement inquiète, elle a pris alors à deux mains son courage et elle a franchi de nouveau, toute tremblante, le seuil de cette maison qui lui fait si grand peur, de cette maison où vit l'homme qu'elle aime et la femme qui la hait.

Henriette n'est pas venue là depuis plus de six mois. Elle espère que personne ne la reconnaîtra.

Mais la mère Renouf a meilleure mémoire, et dès qu'elle aperçoit l'ouvrière:

—Ah! c'est vous, mam'selle Henriette, lui dit-elle. Comme vous êtes devenue rare!.. Vous venez sans doute savoir comment va le fils de Mme Bernard?.. Ah! pas bien du tout, le pauvre petit! Il paraît que c'est la fièvre typhoïde, décidément…. Eh bien! eh bien! qu'est-ce que vous avez donc?…. Vous êtes toute pâle!…. Ah! mon Dieu! elle se trouve mal!

Henriette chancelle en effet, frappée au cœur. La mère Renouf la fait vite asseoir dans sa bergère,—la large bergère où elle roupille, le soir, auprès de son cordon—puis elle cherche son flacon d'eau de mélisse, ne le trouve pas, commence à perdre la tête. Mais la grisette qui défaille laisse alors tomber son front sur l'épaule de la brave femme et, sans force pour contenir sa douleur, elle s'écrie, en fondant en larmes:

—Armand!…. Mon pauvre Armand!

Ah! la mère Renouf n'a pas besoin de plus amples confidences. Un moment stupéfaite, elle a tout compris à présent. Mais elle a bon cœur, la vieille! Elle a sans doute aimé tout comme une autre, dans son beau temps. Ça lui retourne les sangs de voir cette belle jeunesse qui a tant de chagrin et elle fait de son mieux pour lui redonner un peu de courage.

—Comment, mam'zelle Henriette? M. Armand est votre bon ami! En voilà une sévère! J'ai bien peur, ma pauvre petite, que vous n'ayez fait là une grosse folie. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit…. Et, d'abord, il ne faut pas vous désespérer. Il est malade, c'est vrai, mais c'est jeune, ça a du ressort. Il guérira, je le parierais…. Voyons, voyons, remettez-vous…. Oui, je sais bien. Ces douleurs-là, ça fait beaucoup de mal, quand on a un sentiment…. J'ai passé par là, et je n'ai pas toujours été une vieille ridicule qui élève des serins…. Comment, vous pleurez toujours? Eh bien! ma foi, laissez couler l'eau. Après tout, il n'y a que cela qui soulage, ma pauvre enfant!

Et la grosse maman, toute attendrie de voir pleurer cette jeune fille et bien près d'en faire autant, attira sur sa large poitrine la jolie tête désolée et se mit à la bercer avec douceur.

Mère Renouf, vous n'étiez qu'une simple portière, et encore une portière comme on n'en tolérait pas dans une maison qui se respecte. Votre loge empestait la cuisine à l'oignon et l'odeur chaude des cages d'oiseaux. Vous n'étiez qu'une vieille femme très commune et très vulgaire, et le nez compatissant que vous incliniez vers Henriette était tout barbouillé de tabac. Soyez pourtant bénie, mère Renouf! Car, sous votre camisole d'indienne jaune à petites fleurs, il y avait quelque chose de plus rare qu'on ne croit généralement, un cœur indulgent et bon. Et grâce à vous, cette enfant du peuple, cette pauvre amoureuse, dont la faute était si pardonnable et à qui la dureté des lois sociales refusait la consolation d'embrasser son amant à l'agonie, put du moins reposer un instant son front lourd de douleur sur un sein de femme et y sentir palpiter un peu de maternelle pitié.

Tous les soirs, Henriette vint donc prendre des nouvelles d'Armand chez la mère Renouf. Elle y venait après avoir fait sa journée. Car c'est ainsi pour les pauvres. On a beau avoir son plein cœur de chagrin, il faut quand même travailler, gagner sa vie. Par la boue et le brouillard de la nuit d'hiver, elle se hâtait sous les arcades de la rue de Rivoli, traversait le désert du Carrousel, et ceux qui voyaient, dans la lumière crue de l'électricité, filer cette grisette au pied vif et à la jupe troussée, pouvaient s'imaginer, hélas! qu'elle courait à un rendez-vous galant. Mais, dès qu'elle arrivait sur le pont des Arts, Henriette ralentissait le pas. Là-bas, sur le quai, à une fenêtre qu'elle connaissait bien, elle distinguait de loin une faible lueur. C'était là que son bien-aimé se débattait contre la mort. Alors elle était envahie d'une lâcheté subite et s'attardait pour reculer le moment où elle entrerait chez la mère Renouf. Les dernières nouvelles étaient si effrayantes! "Fièvre intense. Le malade est très agité." Qu'allait-elle encore apprendre de sinistre et de désespérant?

Et cela durait depuis dix jours, pendant lesquels la pauvre fille avait vécu comme enveloppée d'une atmosphère d'épouvante.

Cependant une des ouvrières de Paméla, qui jadis a eu la fièvre typhoïde et qu'Henriette a interrogée sur la terrible maladie, lui a dit que le danger de mort, après le neuvième jour, est, sinon tout à fait conjuré, du moins beaucoup moindre. C'est un préjugé populaire, mais l'espoir d'Henriette l'accepte passionnément. Elle veut croire, elle croit que la jeunesse d'Armand sortira victorieuse de la lutte, qu'il guérira, qu'il doit aller déjà mieux déjà. Ce soir, c'est d'un pas plus assuré qu'elle court au quai Malaquais, c'est presque avec confiance qu'elle tourne le bec de cane de la loge.

Grand Dieu! Sur la table ronde, à côté des cartes de visite amoncelées, elle ne voit pas cette feuille de papier, ce bulletin médical dont la vue seule la remplissait de terreur et sur lequel elle se jetait cependant avec une telle avidité! La mère Renouf, l'air navré, se lève de sa vieille bergère, baisse la tête, laisse tomber ses bras…. Ah! c'est fini…. Armand est mort!

Armand est mort! Un doigt invisible l'a désigné entre tous dans la foule humaine; une haleine mystérieuse a soufflé sur lui; et cet esprit lumineux, ce cœur brûlant d'amour, ce regard où flottait l'ombre de tant de beaux et doux rêves, ce foyer de jeunesse, cette flamme d'espérance, tout cela s'est éteint brusquement comme tombe et s'éteint une étoile dans le sombre azur d'une nuit de septembre!

Armand est mort! Dans deux jours, ses jeunes amis des écoles seront réunis autour de sa tombe ouverte. Théodore Verdier, sincèrement poète cette fois là, lira quelques strophes émues, un touchant adieu. Ensuite, les étudiants se disperseront à travers les allées humides et défeuillées du cimetière, en s'abandonnant à la fugitive tristesse dont est capable la jeunesse. Puis ils retourneront à leurs travaux ou à leurs plaisirs, et le souvenir du camarade disparu s'effacera peu à peu de leur mémoire.

Armand est mort! Près des Invalides, on va suspendre un écriteau jaune à la porte d'une maison meublée. Dans peu de temps, "la chambre de l'officier supérieur", rendue à sa destination normale, sera encombrée dans tous les coins de sabres d'ordonnance et de paires de bottes éperonnées. Et la glace trouble, devant laquelle Henriette remettait son chapeau avant de partir, tandis qu'Armand la surprenait encore d'un dernier baiser sur la nuque, la glace verte et ridée ne gardera pas une trace de des deux charmants visages.

Armand est mort! Au delà des mers et des continents, là-bas, en Extrême-Orient, le général de Voris, dans sa maison de bambous, recevra, au bout de quelques semaines, le billet de faire part, maculé par les timbres de la poste et jauni par le chlore des lazarets; et il songera, plein d'une amère mélancolie, que la seule femme qu'il ait aimée l'a sacrifié à cet enfant qui ne devait pas vivre.

Armand est mort! Près de l'oreiller où repose sa tête lourde et pâle, qui a retrouvé pour quelques heures, après le dernier soupir, une jeune et sereine beauté, sa mère, entourée de femmes en deuil, sa mère, effroyable à voir, se tord dans une douleur tragique et pousse des cris de bête qu'on égorge, des aboiements d'Hécube; tandis qu'en bas, dans la loge, sur le lit d'où l'on a ôté l'édredon rouge, Henriette est étendue, le corsage ouvert, la figure molle de larmes, et s'évanouit pour la deuxième fois dans les bras de la bonne mère Renouf qui lui mouille les tempes avec du vinaigre et lui parle en chantonnant comme à un enfant malade.

XIII

Après la mort d'Armand, ce fut, entre tous ceux qui connaissaient Mme Bernard des Vignes, une véritable conspiration de la pitié pour ne pas laisser la malheureuse mère seule avec son désespoir, pour l'entourer et la distraire. Elle recueillit alors le bénéfice de sa noble existence, toute d'honneur et de vertu, trouva des amitiés là où elle ne croyait avoir que des relations mondaines, découvrit des sentiments sincères en des femmes qu'elle avait jugées jusqu'alors très superficielles. La solitude où elle avait d'abord voulu s'enfermer, obéissant à un premier et farouche instinct, fut doucement violée par de touchantes sympathies. On sut lui parler de sa douleur sans lui faire du mal, y toucher d'une main légère. Moins fière depuis qu'elle était si malheureuse, elle apprécia la douceur de se plaindre et d'être plainte, de sentir des mains amicales se poser sur les siennes, d'abandonner son front sur l'épaule d'une confidente émue. On ne pouvait la consoler, mais on la calma du moins, on lui rendit la vie moins insupportable.

Elle n'avait pas voulu qu'Armand fût transporté en province et enterré auprès de son père. C'était à Paris qu'elle avait encore quelques parents, c'était à Paris que, pendant la maladie de son fils, elle avait senti circuler autour d'elle un courant d'estime et d'affection. C'était donc là qu'elle vivrait dorénavant, puisqu'il fallait vivre; et elle ne voulait pas être éloignée de la sépulture de son cher enfant. Elle lui fit construire un tombeau très simple au cimetière Montparnasse, mais elle resta pendant assez longtemps tellement malade de chagrin et de fatigue qu'elle ne put surveiller les travaux en personne, et quand six semaines après le décès d'Armand, son cercueil fut retiré du caveau provisoire et déposé dans sa demeure définitive, Mme Bernard ne trouva pas encore la force et le courage nécessaires pour assister à la lugubre cérémonie.

Mais, le dimanche suivant, se trouvant un peu moins faible, elle voulut aller prier, pour la première fois, sur la tombe de son fils. et, après avoir entendu la messe à Saint-Thomas d'Aquin, elle monta dans son coupé rempli de bouquets et de couronnes et se fit conduire au cimetière.

Elle avait tenu absolument à faire toute seule ce pèlerinage, s'était même opposée à ce que sa vieille Léontine l'accompagnât. Ayant pris des indications précises sur la place du monument, elle descendit de voiture, entra dans le cimetière, drapée de longs voiles noirs, les mains et les bras chargés d'hommages funèbres, chercha quelque temps sa route, puis, après avoir passé en revue plusieurs rangées de tombeaux, lut enfin de loin—avec quelle horrible serrement de cœur!—le nom d'Armand Bernard gravé dans la pierre neuve.

Mais, tout à coup, elle s'arrêta. Ses épaules courbées sous le poids du chagrin se redressèrent et, dans ses yeux cernés par tant de larmes, une flamme de colère s'alluma.

Quelqu'un l'avait précédée! Ses fleurs n'arrivaient pas les premières!

Il y avait déjà, sur la tombe d'Armand, un petit bouquet de violettes de deux sous, qui ne devait être là que depuis peu de temps; car les humbles fleurs étaient encore toutes fraîches dans leur colerette de lierre.

Mme Bernard des Vignes n'eut pas un instant de doute. Cela venait de cette Henriette!

Depuis qu'Armand était mort, la malheureuse mère avait fait tout son possible pour ne plus songer à la maîtresse de son fils. Elle ne voulait garder de lui, dans son esprit, qu'une pure image, ne l'évoquer que paré de son innocence et de sa chasteté d'autrefois. Les six derniers mois de la vie d'Armand, son commerce avec une fille indigne de lui, la lutte qu'il avait soutenue contre sa mère à cause de cette Henriette, ce coup de folie sensuelle — car ce n'était pas autre chose, évidemment — tout cela, elle voulait l'oublier, détruisait la mémoire de son fils, tout cela était trop pénible. Elle ne voulait plus y songer, elle y était presque parvenue…. Et voilà que ce passé honteux et détestable se dressait encore devant elle!

Cette misérable, dont les baisers avaient peut-être été meurtriers pour Armand, osait déposer des fleurs sur sa tombe! Et de quel droit? A quel titre? Parce qu'elle l'avait aimé? Est-ce que cela peut s'appeler de l'amour, les ardeurs d'une gamine au printemps? Parce qu'elle l'aimait encore? Allons donc! Sensiblerie de grisette, qui n'y pensera plus dans un mois, dans quinze jours, et qui prendra un autre amoureux. Non, non, elle ne peut pas souffrir, elle, la mère au cœur percé des sept glaives, que ce bouquet reste à côté des siens! Sur cette pierre dont elle s'approche, débordante de sanglots et de prières, elle ne veut pas de l'hommage d'une coquine, qui est venue là, en pleurnichant à peine, le cœur plein de regrets impurs! Au tas d'ordures, au fumier, les fleurs obscènes!

Et Mme Bernard se pencha pour prendre les violettes et les jeter au loin; mais elle n'acheva pas le geste commencé.

Dépouiller une tombe! C'est presque un sacrilège! Si son fils la voyait!…. Hélas! cette offrande a peut-être été très douce à celui qui dort là pour toujours. Qui sait si les premières fleurs qui ont orné son sépulcre ne lui sont pas plus chères que celles apportées par sa mère en deuil! Ah! la cruelle pensée!

Mais Mme Bernard se rappelle, à présent, qu'elle est venue là pour prier. Elle se reproche de s'abandonner, dans un lieu pareil, à des sentiments de rancune. Elle se met à genoux, fait le signe de la croix. Oui, l'heure a sonné de tous les pardons. Oui, en pensant à son pauvre fils mort, elle devrait se souvenir seulement qu'il a été, pendant vingt ans, sa consolation, son orgueil et sa joie. Oui, elle devrait être plus indulgente pour cette jeune fille qui, après tout, a peut-être aimé sincèrement son Armand, et qui, dans tous les cas, ne l'a pas encore oublié, puisqu'elle a posé là ces fleurs fidèles.

Et quand Mme Bernard, après être restée longtemps en prière, se relève pour partir et jette au tombeau un long et dernier regard d'adieu, le bouquet d'Henriette est encore à la même place.

Depuis lors, tous les dimanches, Mme Bernard revint au cimetière et, chaque fois, elle put constater qu'Henriette avait apporté dès le matin son souvenir parfumé.

Le temps passa. Avec les saisons, les fleurs varièrent; mais ce furent toujours celles de la flore faubourienne, celles qu'on vend dans les petites charrettes à bras, le long des trottoirs. Aux bouquets de violettes succédèrent les poignées de giroflées, les branches de lilas, les bottes de roses. Devant tant de constance, Mme Bernard désarmait peu à peu. Le sentiment de cette Henriette était il donc plus fort, plus durable qu'elle n'avait cru? Pourquoi pas? Armand était si aimable, si séduisant. En s'attendrissant sur son fils mort, la mère devenait plus clémente pour celle qui l'avait aimé. Si, un jour, elle avait rencontré la jeune fille, peut-être se fût-elle jetée dans ses bras et l'eût-elle traitée en égale devant la douleur. Pourtant, à chaque bouquet nouveau, Mme Bernard éprouvait une sorte d'étrange dépit. Elle était toujours jalouse d'Henriette, jalouse de ses regrets et de son chagrin, et elle était encore sa rivale par les larmes.

Cependant la ligue affectueuse qui s'était formée autour de Mme Bernard continuait son œuvre. A la longue, on l'avait décidée à mener une existence moins cloîtrée, moins sauvage. Cédant à de patientes et gracieuses sollicitations, elle consentit à recevoir et à rendre quelques visites, à se mêler même parfois à de très étroites réunions.

Il y avait déjà un an qu'Armand n'était plus. L'hiver était revenu. C'étaient des chrysanthèmes qu'Henriette apportait à présent, et Mme Bernard les trouvait souvent poudrées de neige.

Un deuil comme celui de cette pauvre mère ne pouvait pas se consoler, mais il devenait, grâce au temps, moins aigu, moins âpre. Cette douleur, qui devait être éternelle, n'était plus continuelle.

Oublier! oublier! c'est le secret de vivre!

a dit Lamartine dans un vers admirable qui exprime une amère vérité. Certes, Mme Bernard n'oubliait pas, mais enfin elle vivait.

Quelques semaines après la messe de bout de l'an célébrée pour le repos de l'âme d'Armand,—oh! ce jour-là, quels torturants souvenirs, quelle plaie rouverte! Mme Bernard apprit que le général de Voris était revenu du Tonkin.

Il lui avait écrit, à propos de la mort d'Armand, une lettre exquise de tact et de sensibilité, puis il n'avait plus donné de ses nouvelles, et de retour à Paris, il se borna à déposer une carte chez Mme Bernard.

Mais bientôt celle-ci remarqua que plusieurs de ses amies prononçaient très souvent devant elle le nom de M. de Voris, et elle devina bien vite dans quelle intention. Le général l'aimait toujours, elle le sentait, elle en était sûre. Peut-être même n'était-il revenu en France que pour se rapprocher d'elle? Il la savait seule au monde. Il devait se dire que, maintenant, elle voudrait peut-être l'accepter pour consolateur et pour mari, et, dans le cercle dont elle était entourée, il avait sans doute discrètement converti quelques femmes à sa cause.

Se remarier? Recommencer sa vie! La pauvre femme ne croyait guère que ce fût possible. Pourtant, comment n'être pas touchée par ce ferme et inaltérable amour, que rien n'avait pu lasser, qui avait résisté, bien que sans espoir, au temps et à l'absence? Oui, jadis, elle avait eu un tendre penchant pour M. de Voris. Hélas! que pourrait-elle aujourd'hui lui offrir en échange de son sentiment si profond? Un cœur brisé, pas d'avantage. Mais c'est de débris que les nids sont faits.

Trente-neuf ans! Elle est presque une vieille femme. A quoi rêve-t-elle donc?

Par hasard, elle se regarde dans la glace. Ah! elle a trop pleuré et ses paupières sont bien flétries. Cependant elle ressemble encore un peu à son portrait peint par Dubufe, à son portrait quand elle avait vingt ans. Il y a dans ce miroir mieux qu'un fantôme de l'admirable Bianca Antonini, de la jeune Diane des chasses de Compiègne. Le marbre de son teint a un peu jauni. Quelques fils blancs courent dans sa profonde chevelure. Mais elle a gardé ses traits purs et fiers, son buste puissant et gracieux, ses épaules faites pour le manteau royal.

—Belle encore! soupire-t-elle avec une mélancolie douce.

Ah! folie! folie!

Ce jour-là, précisément, l'ancienne dame d'honneur de l'Impératrice, la vieille duchesse de Friedland, excellente femme qui a témoigné, dans ces derniers temps, à Mme Bernard des Vignes un maternel intérêt, vient la voir et l'invite à prendre le thé chez elle, en tout petit comité.

—Vous trouverez là, ma chère amie, une de vos anciennes connaissances, le général de Voris.

Accepter, ce serait, pour une femme du caractère de Mme Bernard, donner un espoir au général, s'engager presque avec lui. Elle s'excuse, donne un prétexte, mais elle reste pleine de trouble.

Pourquoi donc a-t-elle refusé? Ce mariage, qui satisferait d'ailleurs toutes les convenances, n'aurait rien que de doux et de consolant pour elle. Elle y a réfléchi, et très sérieusement. Son cœur, interrogé tout bas, plaide en faveur de M. de Voris. Elle s'est déjà demandé: "Pourquoi pas?" Elle est sur le point de se répondre: "Oui!" Qu'est-ce donc qui l'arrête au seuil de ce refuge où, après tant de souffrances, elle pourrait goûter un peu de tendre repos? Qu'est-ce donc qui la fait hésiter?

Presque rien, le petit bouquet de violettes qu'elle a encore trouvé, dimanche dernier, sur la tombe d'Armand.

Sans doute, elle a le droit de se remarier, sans être infidèle à la mémoire de son fils. M. de Voris, dont elle connaît le cœur, respecterait, encouragerait chez elle ce culte du souvenir. N'importe! Tant qu'Henriette apportera des fleurs au cimetière, Mme Bernard restera veuve. Dans cette rivalité de douleur et de constance, elle ne veut pas être vaincue.

Mais, le dimanche suivant, il n'y a sur la pierre tumulaire que les violettes de la dernière fois, toutes noires et toutes séchées. Henriette n'est pas venue renouveler son bouquet.

Ah! quelle joie ironique et méchante Mme Bernard se sent au cœur! Elle l'avait bien prévu. La maîtresse d'Armand devient négligente, elle se console. Allons, allons! il n'y a que les mères qui n'oublient pas.

Pourtant, prenons garde de porter un jugement téméraire. Henriette peut avoir eu un empêchement, être absente, indisposée. Il convient d'attendre.

Mais un, deux, trois dimanches se succèdent, et rien, toujours rien!

Alors c'est un triomphe pour Mme Bernard. Oui, cent fois oui! son premier mouvement était le bon. Elle était légitime, sa répugnance devant ces fleurs impures. Armand, Armand! ta mère seule t'a vraiment aimé. Elle peut bien, pour finir sa vie, pour descendre la côte, s'appuyer au bras d'un vieil ami, d'un honnête homme. Mais sois tranquille, cher enfant! Ta tombe est dans le cœur de ta mère, et elle y tiendra toujours la plus grande place. Tandis que cette fille!… Tu vois? C'est déjà fini, son regret. Sans doute elle a quelque autre amant. Ah! pauvre mort, ne compte que sur ta mère pour parfumer ton éternel sommeil. Ton Henriette ne viendra plus au cimetière; elle en a oublié le chemin.

Cependant, la duchesse de Friedland revient chez Mme Bernard des Vignes, et lui dit:

—Décidément, vous me boudez, ma chère. C'est donc un parti-pris? Je voudrais tant vous avoir, un de ces mercredis, à mon thé de cinq heures. Le général de Voris a la bonté de n'y pas manquer et nous fait frémir avec ses histoires de pirates du Fleuve-Rouge.

Et la veuve, délivrée de son dernier scrupule, répond avec un léger battement de cœur:

—Il n'y a de ma part, je vous assure, aucun parti-pris, madame la duchesse. Comptez sur moi, mercredi prochain.

XIV

Ah! le radieux jour! La bonne matinée!

Sous la splendeur du ciel bleu, le paysage des quais parisiens a l'air tout rajeuni, tout battant neuf. A la station des voitures, dont le soleil fait étinceler les cuirs vernis, l'horloge du kiosque marque midi, et nous sommes le 1er juin. La belle heure et la belle saison! La Seine aux flots verts semble couler, aujourd'hui, plus joyeuse et plus rapide. Devant les cases des bouquinistes, les passants s'arrêtent avec une douce chaleur dans les reins; et sur le pont des Arts, tout émoustillé par les effluves du printemps, un des plus vieux membres de l'Institut se surprend à fredonner un couplet de Désaugiers, que lui chantait, sous Charles X, dans un cabinet du *Rocher de Cancale*, une grisette en souliers cothurnes et en manches à gigots. On rajeunit vraiment. Il fait bon vivre.

Dans son boudoir, où pénètrent par la fenêtre ouverte l'air pur et la grande lumière, Mme Bernard des Vignes—oui, elle-même,—subit l'influence enivrante de la belle journée.

C'est après-demain qu'elle se remariera, c'est après-demain qu'elle quittera son deuil; et, sur le divan, dans un carton ouvert, voici le chapeau qu'elle mettra pour la cérémonie. Tout à l'heure, la modiste le lui présentait, posé sur le poing, en disant de sa voix aimable de marchande:

—Vous voyez, madame. C'est tout à fait ce que vous désirez…. Quelque chose de sérieux….. Rien que cette petite branche de lilas.

Et, en essayant le chapeau devant sa psyché, Mme Bernard a trouvé qu'il était d'un goût charmant, qu'il lui allait dans la perfection,—et elle a souri.

Oui, elle a souri. Car elle a réappris à sourire. On l'aime, elle est redevenue femme, elle veut plaire. Le jour où, seule avec M. de Voris qui la suppliait, elle lui a jeté un regard de consentement, Mme Bernard a vu l'héroïque soldat des campagnes sous Metz et du Tonkin tomber à ses genoux, muet et brisé de bonheur, et pleurer sur ses mains comme un enfant. Aimer encore! Le pourra-t-elle? Du moins, elle est sûre d'être bien aimée. Oh! comme elle va se reposer, se détendre, dans ce bain de tendresse. Et puis, faire un heureux, c'est encore si doux!

Non, Armand n'est pas oublié, il ne le sera jamais. Après demain, agenouillée auprès de son nouvel époux, Mme Bernard pensera à son fils, priera pour son fils. Et pourtant, pourtant!… Il est loin, l'ancien désespoir. La noire tristesse qui lui avait succédé se dissout et s'évapore en mélancolie. Non, Armand n'est pas oublié. Cependant, la blessure se ferme et se cicatrise. Elle souffre moins, l'inconsolable, et, tout à l'heure,—ah! misérable nature!—elle souriait à son chapeau de noces, à ce joli chiffon.

Mais un domestique entre dans le boudoir, avec une lettre sur un plateau.

Ecriture inconnue. Mme Bernard déchire l'enveloppe. Quatre pages. De qui peut être cette longue épître? Elle cherche et trouve la signature, "Henriette Perrin," et voici ce qu'elle lit, avec un grand frisson qui lui passe dans tout le corps.

"Paris. Hôpital Necker, 28 mai.

"Madame,

"Je suis bien malade à l'hôpital Necker, et si faible que je ne puis tenir la plume. Une voisine de salle, qui entre en convalescence, est assez bonne pour écrire sous ma dictée, et, quand je serai morte, seulement quand je serai morte,—mais cela ne tardera pas,—elle vous fera parvenir cette lettre.

"Je ne veux pas m'en aller sans vous avoir demandé pardon de la peine que j'ai pu vous faire. J'ai su par Armand combien vous étiez fâchée et mécontente de mes relations avec lui. Je reconnais mes torts. Vous m'aviez admise dans votre intérieur, vous aviez été très bonne pour moi, et, en devenant l'amie d'Armand, j'ai eu l'air d'abuser de votre confiance. Je comprends que vous m'en vouliez beaucoup et que vous ayez de mauvaises idées sur mon compte. Pourtant, j'espère que vous aurez pitié de moi et que vous me pardonnerez, quand vous recevrez cette lettre; car, alors, je serai morte de chagrin. Les médecins disent que c'est le foie qui est malade. Mais, depuis la mort de mon Armand bien-aimé, je sens que je m'en vais, voilà la vérité.

"Madame, on ne ment pas, quand on va mourir. Il faut me croire. Je vous jure qu'Armand a été mon premier et mon seul ami. Je l'ai aimé tout de suite, comme une pauvre folle que j'étais, comme il est impossible d'aimer plus. Mais je n'ai pas fait la coquette, je vous assure, et je suis encore tout étonnée qu'il ait bien voulu, qu'il n'ait pas rougi d'une petite amie aussi ignorante et aussi simple que moi. Soyez indulgente, madame, songez combien nous étions jeunes tous les deux!

"Je savais bien que cela ne durerait pas longtemps, que les jeunes gens de famille doivent se marier avec une personne de leur monde, que tôt ou tard vous auriez décidé votre fils à me quitter. Mais j'y étais résignée d'avance, et, soyez en sûre, celle qu'un Armand avait un peu aimée, ne serait pas devenue une vilaine. Oui, j'aurais su vivre, toute seule dans mon coin, avec mon cher et unique souvenir de jeunesse, me consolant par la pensée qu'Armand aurait été heureux, lui, au moins avec une belle jeune femme et de beaux enfants. Mais qu'il soit mort à vingt ans, en quelques jours, sans même que je l'aie embrassé une dernière fois, voilà ce que je n'ai pas pu supporter.

"Quand j'ai appris cela, dans la loge de votre concierge, j'ai reçu le coup qui m'a tuée. Depuis ce jour affreux, j'ai comme de la glace autour du cœur. Tout de suite, j'ai commencé à me mal porter, et puis, deux mois après Armand, ma vieille tante s'en est allée à son tour et je suis restée toute seule. Je travaillais toujours—il fallait bien—mais comme une machine, et je restais des heures et des jours, sans dire un mot, avec mon chagrin qui me rongeait. Ma seule consolation, c'était d'aller, le dimanche matin, porter des fleurs au tombeau d'Armand. Et, à propos de cela, madame, je vous remercie d'avoir laissé mes petits bouquets à côté des vôtres. C'est même ce qui m'a fait espérer que vous m'en voudriez un peu moins, que déjà vous me pardonniez presque. Enfin, je suis tombée tout à fait malade. Je ne pouvais plus travailler, j'étais sans ressources, et il a fallu aller à l'hôpital. Mais si vous saviez ce que j'ai souffert le premier dimanche que j'ai passé ici, en me disant que vous ne trouveriez là-bas que mon bouquet fané de la dernière fois et que vous alliez croire que j'avais oublié mon Armand! C'est aussi pour cela que je vous écris, afin que vous sachiez bien que je meurs avec son nom sur les lèvres.

"Madame, je me suis confessée hier. La personne à qui je dicte cette lettre a de la religion et m'a demandé de voir un curé. Depuis ma première communion, je n'étais pas retournée à l'église et les prêtres me faisaient un peu peur. Mais celui qui est venu m'a parlé très doucement et m'a dit que mes fautes me seraient pardonnées. Vous serez aussi bonne que lui, n'est-ce pas? et vous ne m'en voudrez plus d'avoir tant aimé votre fils.

"Adieu, madame. Si j'osais vous adresser encore une prière, je vous demanderais, quand vous irez à Montparnasse, d'acheter, comme je le faisais, à la porte du cimetière, un petit bouquet de fleurs de la saison, un bouquet de deux sous, pas plus, et de le mettre sur la tombe d'Armand avec les vôtres. M. l'abbé m'a bien dit qu'on retrouvait au ciel ceux qu'on avait aimés. Mais que sait-on? Il me semble que, tout de même, le pauvre Armand dans son cercueil sera content de recevoir le souvenir de sa petite amie. Vous serez tout à fait généreuse, madame, si vous voulez bien vous rappeler et satisfaire le dernier désir de

"Votre très respectueuse et très humble servante,

"HENRIETTE PERRIN."

Mme Bernard des Vignes fond en pleurs en achevant la lecture de cette lettre. Comme il a pâli tout à coup, le soleil de juin! Comme elle est morne, cette journée de printemps! Et, là, sur le divan, dans ce carton ouvert, le joli chapeau de noces, avec sa branche de lilas! Il lui fait mal à voir, maintenant, à la mariée de demain! Elle en a honte!

Certes, elle a pardonné, elle pardonne encore! Certes, elle accomplira le vœu de la morte! Mais les yeux fixés sur la signature d'Henriette Perrin, sur les deux seuls mots que la pauvre fille ait pu tracer de sa main de moribonde, la mère d'Armand, d'une voix basse, d'une voix de vaincue, murmure, avec un suprême mouvement de rancune et de jalousie:

—Elle l'aimait mieux que moi!

—FIN.—

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.
CE SOIR.
Matinée Mercredi, Samedi.
THE SILVER KING
Prix: 10—25—50.
Dimanche, 2 Février—MATTIE VICKERS dans CHERUBS.
26 janv—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Jeudi, 30 janvier. Positivement la dernière semaine des deux Blatts dans leur merveilleux réservoir, la cage de lions savants, deux chameaux sacrés et autres curiosités. Théâtre: la troupe de nouveauté et spécialité de Riley et Branning—6 février, le fameux attrapeur de boulet de canon. 30 janv—

Représentation Extraordinaire
A
L'OPÉRA!
Par les Artistes de la Troupe.
Au profit des pauvres de la
Société de St-Vincent de Paul.
(Conférence St-Louis)
Lundi, 3 février, 1890.
LE VOYAGE EN CHINE!
Et concert dont la 1ère partie aura lieu pendant le 2me acte.
Entrée, 50 sous. Sièges réservés $1.
Troisièmes, 25cts; Quatrièmes 10cts.
Entrée pour les secondes par la rue Bourbon.
On peut se procurer des sièges reservés au magasin de musique de Grunewald.
31 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de choix, connue comme le No 270, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.

Samuel Weil vs. Ferdinand Caspar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,138—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Thalie, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix sur un plan dressé par C A. Hedin, voyer, le 16 mars 1848 et déposé au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville, comme plan No 33; le dit lot mesure trente-un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 270 rue Thalie.

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de la veuve et les héritiers de John Sewell, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire public, en cette ville le 27 février 1879.

Titre enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 110, folio 729.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Koeppe vs. Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,084 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St-André maintenant Liberté et St-George, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1856 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 34; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges et appartenant.

Etant le même lot de terre que le défendeur a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3, 10, 17, 24, mars 3, 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, meubles, meubles, etc.

EN VERTU d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme K. C. Logan vs Mme H. A. Janin, Dossier No 23,926, j'ai saisi et vendrai pour du comptant, MARDI 4 février 1890, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un lot de meubles assortis de maison, divers autres objets, etc.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 janv—24 29—4 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—May & Vaught vs leurs créanciers.—No 29,932. Division A. — Ordre de cour.— Sur l'enregistrement et la lecture de la pétition des tableaux annexés, il est ordonné que la cession de propriété de la raison commerciale de May & Vaught et de D. A. S. Vaught, Albert H. May et Edward S. Maunsell, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au profit de leurs créanciers; qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire, le 5 février 1890, à 11 heures A. M., pour prendre en considération les affaires des dits insolvables, nommer un syndic, considérer et décider sur la meilleure méthode de disposer de la propriété et de l'actif, droits et crédit des dits insolvables, et considérer et décider s'il convient de revêtir le syndic de l'autorité de faire tout compromis et de régler tous anciens crédits appartenant aux dits insolvables, dans le but d'arriver à une prompte et économique liquidation des affaires des dits insolvables; que B. C. Elliott, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que, pendant ce temps, toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leur propriété soient suspendues.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1890.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 janv—3 f en 30 jours

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1889.—L'élection annuelle de sept directeurs pour cette banque devant servir l'année courante aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 3 février 1890, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

A. A. LELONG, Secrétaire Agissant.
4 janv—1f la sem. le sam. au 3 fév.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit.

James Simeon, John T. Michel subrogé vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,178—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 21 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Bartheville, actuellement le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro donné et borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée) Calhoun, Association (anciennement Preston) et la ligne de l'ex-propriété Foucher, maintenant le City Park, appelé l'Exposition Boulevard, bornant le dit îlet sur le côté du même vers le City Park actuellement connu comme étant le Parc Audubon, le dit morceau ou portion de terre formant le coin de la rue Annonciation et la ligne de la dite Exposition Boulevard et mesure soixante-douze (72) pieds de face à la dite Exposition Boulevard en ligne du Parc Audubon, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Annonciation de cent quarante-sept (147) pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de John B. Boh, d'après un acte passé pardevant A. S. Beck, notaire en cette ville, le 22 de janvier 1886. (Bureau des Aliénations, Livre 123, folio 726).

Saisi dans l'affaire et dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit l'acquéreur fournissant bonne et valable sécurité portant intérêt au taux de huit pour cent à partir de la date de vente jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son adjudication et payer comptant le montant de l'impression, frais du shérif, frais du greffier, etc., montant à environ deux cents piastres ($200); et de plus, déduire de son adjudication et payer comptant les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété montant à environ deux cent quatre vingt piastres (280).

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur sur l'avenue Louisiana, entre les rues Baronne et Dryades (la rue du côté étant Delachaise).

W. G. Smith vs Robert McKenzie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,736—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, etc. qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Baronne, Dryades et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4; les dits terrains se touchent. Les terrains un et deux mesurent chacun, trente pieds de façade, avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos 3 et 4 ont, chacun, une façade semblable, avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la succession de Lionel C. Levy, par un acte devant John G. Eustis, notaire, le 12 avril 1886. Titres enregistrés au bureau des transferts livre 123, page 514.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 janv—fev. 3, 10, 17, 24—mars 1.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve E. Tudury vs. Henry Weber

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,082—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 248, borné par les rues Galvez, Prieur, Bienville et Conti, mesurant huit pieds neuf pouces de face à la rue Johnson, quatre-vingt-quatre pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Bienville, cinquante quatre pieds deux pouces et six lignes sur la rue Conti, ensuite s'élargissant à angle droit vers la rue Conti de dix-sept pieds, ensuite une seconde profondeur parallèle à la rue Conti de vingt-neuf pieds deux pouces et huit pieds neuf pouces de largeur du dit fond. Acquis par le défendeur, à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Moses Fox vs. Louis Trost, No 16,930, du docket de la Cinquième Cour de District pour la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'acte fait par le shérif le 15 avril 1867, enregistré au bureau de transfert, livre 92, folio 327.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—fév 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le No 372 rue St-Charles.

H. Legendre & Co. vs Jacob Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 28,858—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Naiades (maintenant St-Charles,) Melpomène et Prytania, connus communément sous le nom de "Ilet Seghers." Les dits lots sont désignés par les Nos. 3 et 4 sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur et déposé chez G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville. Ils se touchent et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles (autrefois Naiades) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, tout en mesure américaine.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations consistent en No 372 rue St-Charles. Ainsi que les installations de gaz et autres qui sont dans la maison. Cette propriété a été achetée par le défendeur de M. Patrick Irwin par acte devant W. J. Castell, notaire de cette ville, le 16 décembre 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27 jan—27—fév 3 10 17 24—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan and Building Company vs Jean Fourneret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 28,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No dix huit, de l'îlet No vingt quatre, borné par les rues Ste-Anne, Miro, Orléans et Galvez, d'après un plan dressé par A. Castaing, le huit février 1859, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, ancien notaire, en cette ville; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond, soixante-dix-neuf pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro et soixante-dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division qui le sépare du lot No dix-neuf, d'après le dit plan.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur du plaintif d'après acte passé pardevant John E. Legier, le 14 novembre 1883, enregistré dans le livre du bureau de transfer 129 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
29 jan—28—fév 6 11 19 25—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Legett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 27,755—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons Enfants, (et la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente-et-un sur le plan général du dit faubourg, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci dessus.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante cinq dollars, montant de l'emprunt de stock dû, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur lesdites actions; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt dollars de cette dernière somme, à partir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1882, huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887, aussi les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothéquée non encore due, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir, la somme de quatre mille cinq cents piastres, l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—fév 3 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés de valeur améliorées rue St Joseph, entre St Charles et Carondelet, (la rue à l'arrière étant Julia).

Charles Leb vs Mme A. C. Avienne, veuve de Michel Heffner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,897—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, St Charles, Carondelet et Julia, mesurant vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de face à la rue St Joseph, cent trente-quatre pieds six pouces sur la ligne du côté vers la rue St-Charles, cent quarante-trois pieds huit pouces et six lignes sur la ligne du côté vers la rue Carondelet, et vingt sept pieds cinq pouces et six ligne de large dans le fond.

Etant la même propriété que la défenderesse a achetée de Emile Angand d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 12 novembre 1885.

Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations Livre 122, Folio 723.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 jan—15 22 29—fév 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

George D. Geddes vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 28,028—En vertu d'un ordre de vente daté le 6 janvier 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les dépendances, accessoires, droits privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Erato, Thalie, Bacchus et Apollo désigné comme lot numéro quatre sur un plan dressé par C. A. de Armas, député voyer général, en date du 4 septembre 1856, déposé en l'étude de Octave de Armas notaire, lequel dit lot mesure, en pied américain, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le shérif Civil, de plusieurs propriétés améliorées, de grande valeur, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Terpsichore et Melpomène, connues comme les magasins Nos 425 427 et 429 rue Dryades, et les résidences Nos 311, 311 1/2, 313, 315, 317 et 319 rue Terpsichore.

Christian A. Keppler vs. Adam Arenstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 29,061. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, avantages et servitudes y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Terpsichore et Melpomène, formant le coin des rues Dryades et Terpsichore, et mesurant soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de façade rue Dryades, la même largeur en arrière, sur cent vingt cinq pieds dix pouces et trois lignes, de façade à la rue Baronne, sur cent vingt huit pieds de profondeur et de façade rue Terpsichore et entre lignes parallèles, et désigné par la lettre B sur un plan de D. M. Brosnan, voyer, fait le 23 décembre 1887 et annexé à un acte de partage pardevant W. O Hart notaire, le 30 décembre 1887; et les améliorations sur le terrain consistent en trois magasins portant les Nos 425, 427 et 429 de la rue Dryades, et en trois maisons de résidence portant les Nos 315, 317 et 319 rue Terpsichore.

2° Une certaine moitié de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent en quelque sorte, situé dans l'ancien faubourg Annonciation de cette ville, formant la moitié du côté de la rue Dryades du terrain désigné par la lettre carré No quatre vingt treize sur un plan du dit faubourg Annonciation déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, notaire; la dite moitié de terrain mesurant trente pieds de façade vers la rue Terpsichore entre Baronne et Dryades, le carré d'îlet mesurant cent vingt pieds de profondeur mesure française. Les améliorations consistent en une maison de résidence portant le numéro No 313 rue Terpsichore.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui s'y rattachent, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne (autrefois Bacchus), Melpomène et Terpsichore, mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 pieds de profondeur. Ce lot fait partie d'un lot de terre désigné par le No 9 de l'îlet No 93 sur un plan du faubourg Annonciation, déposé en l'étude de Pedesclaux, ancien notaire de cette ville. Les améliorations consistent en un cottage en bois à deux corps de logis connu comme les Nos 311 et 311 1/2 rue Terpsichore. Les propriétés ci-dessus ont été acquises par le défendeur en suite d'un partage entre lui et son épouse, Mme Regina Simons, par acte pardevant W. O. Hart, notaire le 30 décembre 1887 enregistré au Bureau des Aliénations, livre 126, page 209.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 janv—27—3 10 17 24 fév—1 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizen's Bank of Louisiana vs Mme Theresa Dietrich Groesch et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2,929—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville le VENDREDI 21 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annunciation et Josephine, désigné comme lot No Onze de l'îlet No Dix sur le plan original du Faubourg Lafayette, déposé à l'étude de [illegible] Pollock ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot de terre mesure, à la mesure française, soixante pieds de face à la rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Comptant pour payer la réclamation du plaignant la somme de quatre cent quatre-vingts piastres montant du prêt, avec dix pour cent d'intérêt du 1er mars 1881 et une somme de neuf cent soixante piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur une somme de cent soixante piastres du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1886, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le résidu du dit stock hypothécaire de la dette non encore due, mais pouvant être réclamé suivant la charte et les lois de la banque, à savoir: La somme de six mille deux cent quarante piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
20 janv—20 27—3 10 17 21 fév.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

L'Etat de la Louisiane vs Benito Amigioda et Jas. P. Guinault.

Cour Criminelle de District, Paroisse d'Orléans—No 13,005.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles, de deux cent dix pieds neuf pouces et un seizième; la dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à W. C. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée du lot numéro dix neuf et une portion des lots dix-huit, quatorze, treize, douze huit et sept, dans l'îlet numéro trente-sept, d'après un plan de A. D'Hémécourt, daté 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GAB. VILLERÉ,
Shérif Criminel.
31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

Etat de la Louisiane vs Samuel O. Cœnig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Bonaparte, Alexandre, St-Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf de l'îlet numéro trois cent quarante huit, sur un plan de Louis H. Pilié, daté le 10 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

GAB. VILLERÉ,
Shérif Criminel.
31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8